



# LIVRET D'ACCUEIL BASE DU DOURON PLOUEZOC'H

ACCUEIL DE  
LOISIRS  
SANS  
HEBERGEMENT





# L'ULAMIR-CPIE

L'**ULAMIR-CPIE**, agréée centre social par la CAF, est une association intercommunal loi 1901, au service des habitants, des usagers, des associations, des collectivités locales du Trégor Finistérien dans le domaine de l'animation sociale, socio-culturelle, du développement local et de l'environnement. Les objectifs, consistent à répondre aux diverses demandes ainsi que de susciter et de concrétiser les initiatives locales. L'**ULAMIR-CPIE** Pays de Morlaix Trégor est un outil au service du territoire et de ses habitants.

L'équipe de l'**ULAMIR-CPIE** (bénévoles et professionnels) souhaite que le « mieux être » et le bien vivre ensemble soient une réalité quotidienne. Elle met donc en œuvre un projet d'animation globale et intergénérationnelle renforçant le lien social et familiale, la mixité sociale, la culture (animer le territoire) et apporter une attention particulière aux publics en difficultés. Elle accompagne, encourage et suscite les dynamiques territoriales valorisant l'individu, le groupe et les acteurs locaux. Le centre social favorise également l'implication des habitants et participe à la valorisation du potentiel des habitants.

L'**ULAMR** a été créée en 1974 par les différents maires des communes qui y adhèrent, pour mettre en place des activités sportives régulières en faveur des jeunes de 3 à 17 ans. Ainsi, l'équipe enfance-jeunesse anime un centre de loisirs intercommunal les mercredis et pendant les vacances scolaires sur la commune de Plouégat-Guérand et sur la commune de Plouezoc'h (**regroupant les communes de Garlan, Guimaëc, Lanmeur, Locquirec, Plouezoc'h, Plouégat-Guérand, St-Jean-du-Doigt**),

## L'ALSH BASE DU DOURON / PLOUEZOC'H

L'accueil de loisirs accueille les enfants scolarisés, âgés de 3 à 12 ans.

Deux accueils de loisirs existent;

- Pont-Menou (**Base du Douron - Poulbrignou - 29620 PLOUEGAT-GUERAND**)
- Plouezoc'h (**école Keristin - 29252 PLOUEZOC'H**)

Un tarif selon le quotient familial de la CAF ou de la MSA (voir modalités générales) est mis en place pour les enfants résidant sur les communes adhérentes à l'**ULAMIR-CPIE** (**Lanmeur, Plouégat-Guérand, Locquirec, Garlan, Guimaëc, Plouezoc'h, St-Jean-Du-Doigt**).

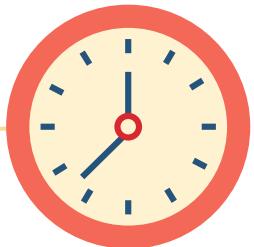
Les enfants extérieurs aux communes adhérentes ne bénéficient pas du tarif au quotient familial.

# Ouverture du centre de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert pendant les petites vacances scolaires et pendant les vacances d'été (juillet et août pour la base du Douron et juillet pour Plouezoc'h). Le centre de loisirs est également ouvert les mercredis.

## Horaires d'ouverture

Accueil du matin	<b>de 7h30 à 10h (garderie de 7h30 à 9h)</b>
Accueil du midi	<b>Demi-journée sans repas:</b> -Matin sans repas: départ entre 11h45 et 12h15 -Après-midi sans repas: arrivée entre 13h30 et 14h <b>Demi-journée avec repas:</b> -Matin avec repas: départ entre 13h30 et 14h -Après-midi avec repas: arrivée entre 11h45 et 12h15
Accueil du soir	<b>De 16h à 19h (garderie de 18h à 19h)</b>



## Capacité d'accueil / Taux d'encadrement

### Vacances scolaires

### Mercredis

#### Base du Douron:

Capacité d'accueil de **40 enfants**.

#### Plouezoc'h:

Capacité d'accueil de **28 enfants**.

#### Base du Douron:

Capacité d'accueil de **40 enfants**.

#### Plouezoc'h:

Capacité d'accueil de **20 enfants**.

Le directeur et l'animateur d'un ACM répondent à des critères de qualification, de formation ou de parcours personnel ou professionnel. Ils sont en majorité titulaires du BAFD ou BPJEPS ou du BAFA ou d'un brevet ou diplôme reconnu comme équivalent par l'Etat. ([Extrait de la JPA spécial directeur & directrice accueils collectifs de mineurs 2020](#)).

Le centre de loisirs peut ponctuellement accueillir des stagiaires.

# Enfants en situation de handicap

En tant qu'Accueil Collectif de Mineurs, nous sommes en mesure d'accueillir tous les enfants, quelques soient leurs spécificités, dans la limite de nos capacités d'accueil.

Le dialogue entre les parents et l'équipe pédagogique est primordial et doit pouvoir s'affranchir de toutes les barrières pouvant entraver le bien-être de l'enfant.

## Journée type

### Petits

### Grands

**7H30-10H:** ACCUEIL DANS LA SALLE DES GRANDS (JEUX LIBRES INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR)

**10H-10H30:**

RASSEMBLEMENT : APPEL / CHANT / LECTURE

**10H30-11H45:**

ATELIERS TOURNANTS (CHOIX ENTRE 4 ACTIVITÉS LIBRES+ PROPOSITION D'UNE ACTIVITÉ PAR UN ANIMATEUR)

**10H-10H15**

RASSEMBLEMENT / APPEL / PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE ET DES ACTIVITÉS.

**10H15-11H45**

ACTIVITÉS (L'ENFANT CHOISIT CE QU'IL A ENVIE DE FAIRE)

**11H45-12H:** PASSAGE AUX TOILETTES

**12H-13H30 :** REPAS

**13H30-14H:** JEUX LIBRES

**14H-14H30:**

TEMPS CALME POUR LES ENFANTS NE FAISANT PAS LA SIESTE (LECTURE / RELAXATION ...)

**14H-15H45:**

SIESTE POUR LES PLUS JEUNES

**14H30-15H45**

**14H30-15H45**

ACTIVITÉS

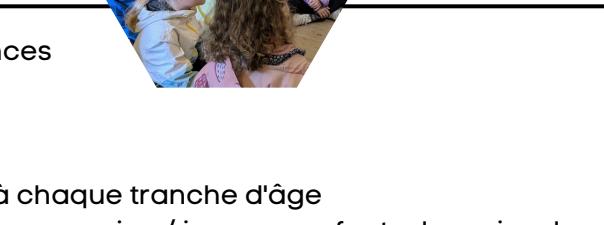
(L'ENFANT CHOISIT CE QU'IL VEUT FAIRE)

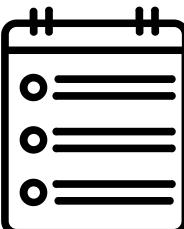
**15H45-16H:** PASSAGE AUX TOILETTES

**16H-16H30:** GOÛTER

**16H30-19H:** JEUX LIBRES

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs	Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils, tels que ...
<b>S'ouvrir vers l'extérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sorties culturelles</li> <li>-Sorties à la plage</li> <li>-Intervenants extérieurs</li> <li>-Balade autour du centre</li> <li>-Prendre le car, le minibus</li> <li>-Sorties inter-centre</li> </ul> 
<b>Favoriser l'autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer des activités libres</li> <li>-Proposer tous types d'activités (manuelles, sportives ...)</li> <li>-Mettre en place des activités individuelles</li> <li>-Préparer des grands jeux</li> <li>-Proposer des jeux collectifs</li> <li>-Avoir le choix dans les activités</li> </ul> 
<b>Savoir vivre ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Grands jeux</li> <li>-Jeux collectifs</li> <li>-Jeux de coopération</li> <li>-Rencontres inter-centre</li> <li>-Activités en commun</li> </ul> 
<b>Expérimenter et apprendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer des temps libres pendant les vacances</li> <li>-Faire des sorties</li> <li>-L'intervention de prestataires extérieurs</li> <li>-Avoir le choix des activités</li> <li>-Proposer des activités ludiques et adaptées à chaque tranche d'âge</li> <li>-Proposer 4 ateliers tournants différents chaque semaine / jour aux enfants de moins de 6 ans (atelier construction / atelier transvasement / atelier «apprendre à dessiner»/ atelier de manipulation / atelier découpage et collage ...)</li> <li>-Jardiner, travailler la terre</li> <li>-Se balader dans la commune</li> <li>-Poubelles de recyclage</li> </ul> 
<b>Se sentir bien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place de temps d'échanges chaque matin</li> <li>-Faire le point chaque matin sur le programme de la journée</li> <li>-Moments conviviaux</li> <li>-Accueil des nouveaux enfants/parents : visite du centre, présentation de l'équipe...</li> <li>-Informer les parents par le biais d'affichages, de mails...</li> <li>-Chaque enfant et parent doivent avoir un « bel » accueil (le matin comme le soir)</li> <li>-En faisant des groupes d'âges (groupe des petits : 3-6 ans / groupe des grands : 6-12 ans)</li> </ul> 
<b>S'amuser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Grands jeux / Jeux de piste / Jeux de rôle</li> <li>-Ateliers tournants</li> <li>-Activités manuelles</li> <li>-Activités culturelles</li> <li>-Activités sportives</li> <li>-Veillée</li> <li>-Décoration du centre avec les œuvres des enfants</li> <li>-Sorties amusantes</li> <li>-Intervenants extérieurs sur des thématiques</li> <li>-Mettre de la musique</li> </ul> 



# MODALITÉS GÉNÉRALES

## Où inscrire ? Et comment ?

Les inscriptions se font via un formulaire envoyé par mail 15 jours avant le mois qui suit.

Si vous n'avez pas procédé aux inscriptions via le formulaire:

- Les inscriptions pour les **mercredis** se font le **lundi avant 10h**.
- Les inscriptions pour les **vacances** se font **7 jours avant**.

**ATTENTION:** Les inscriptions / annulations se font uniquement par mail.

Il y a deux conditions pour valider les inscriptions :

- Que le dossier d'inscription ait été transmis (dossier d'inscription + certificat médical de vaccination + certificat médical de non contre-indication aux activités de baignade + attestation QF CAF si vous résidez sur une commune adhérente à l'ULAMIR).
- Que les factures en cours soient soldées.

**ATTENTION :** Vous ne pouvez pas inscrire vos enfants **UNIQUEMENT** sur les jours de sortie. Il doit alors, être présent sur une autre journée dans la semaine. Cela favorise et renforce les liens avec les autres camarades et les animateurs.

## Désistement et/ou absence

**En cas d'absence, pour que la journée ne soit pas facturée**

- Les annulations pour les **vacances** seront possibles jusqu'à la clôture du formulaire d'inscription. Passé ce délai, les annulations et/ou absences seront facturées (sauf sur présentation d'un certificat médical).
  - **Concernant les mercredis**, toutes annulations ou modifications doivent être effectuées au plus tard le mercredi précédent.
  - Au-delà de 3 annulations ou absences effectuées hors délais et non justifiées par un certificat médical, nous pourrons être amenés à remettre en question les futures inscriptions de vos enfants.
- Ou nous fournir un certificat médical (sous 2 jours).

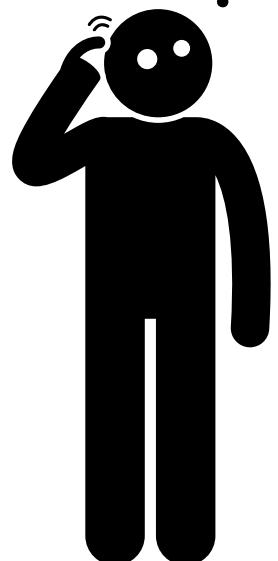
## Nous contacter

**ALSH base du Douron:** alsh.ulamircpie@gmail.com / 06.15.38.84.78

Adresse: Base du Douron - Poulbrignou- 29620 PLOUEGAT-GUERAND

**ALSH Plouezoc'h:** ulamir.alshplouezoch@gmail.com / 06.15.38.84.78

Adresse: Ecole Keristin - 29252 PLOUEZOC'H



## Que prévoir ?

Prévoir une tenue adaptée à l'activité et des vêtements qui ne craignent rien, une gourde d'eau, de la crème solaire et une casquette / chapeau pour l'été. Une tenue de rechange est souhaitable pour tous les enfants.

# MODALITÉS GÉNÉRALES

## Tarification selon le quotient familial de la CAF ou de la MSA

QF applicable aux familles résidentes sur les communes adhérentes à l'ULAMIR-CPIE (Lanmeur, Garlan, Plouezoc'h, Plouégat-Guérand, Locquirec, St-Jean-Du-Doigt, Guimaëc).

Tarifs au 1er avril 2023	Journée	1/2 journée + repas	1/2 journée
Moins de 400€	5,00€	4,00€	2,50€
De 401€ à 700€	8,00€	6,00€	4,00€
De 701€ à 945€	11,00€	8,00€	5,00€
De 946€ à 1190€	13,50€	10,50€	7,00€
De 1 191€ à 1 680€	15,50€	12,00€	8,00€
Plus de 1 681€	17,00€	13,00€	9,00€
QF non communiqué			
Extérieur	20€	15,00€	10,00€

Garderie de 7h30 à 9h : +1€

Garderie de 18h à 19h: +1€

En inscrivant votre enfant, il souscrit à une adhésion de 8€ qui sera intégrée à votre première facture et renouvelée chaque année.

Nous actualisons 1 à 2 fois par an les QF des familles.

Si changement exceptionnel au cours de l'année, merci de nous communiquer votre nouvelle attestation de Quotient Familial.

## Facturation / Règlement

Les factures sont réalisées en fin de mois. Le règlement est à faire dans les meilleurs délais à la réception et au plus tard un mois après la réception. Sinon une relance sera envoyée.

Les règlements peuvent se faire en **espèces, chèques** (à l'ordre de l'ULAMIR-CPIE).

(ATTENTION : lors de l'envoi du chèque, merci de fournir le talon en bas de la facture), **chèques vacances, par virement** (demander un RIB à l'ULAMIR-CPIE. ATTENTION : lors du virement, merci de notifier votre numéro de facture).



**ULAMIR-CPIE**  
**Salle Steredenn**  
**29620- LANMEUR**